

29 MAI 2025

BILAN ASNR 2025



INSPECTIONS RÉALISÉES EN 2025

L'ASNR a réalisé **66 inspections en 2025** dont :

- 11 inspections inopinées ;
- 19 inspections sur le périmètre des installations en démantèlement, dont 1 inspection réactive à la suite du départ de feu survenu sur l'atelier MAPu ;
- 1 inspection chez un fournisseur (Orano Temis) ;
- 1 inspection relative au programme Pérennité-Résilience.

Les constats relevés au cours de ces inspections ont été formulés dans des lettres de suites, disponibles sur le site internet de l'ASNR www.asnr.fr.

L'ASNR considère que la préparation et le déroulement des inspections sont satisfaisants, ainsi que la qualité des réponses aux lettres de suite.

GESTION DU RETOUR D'EXPÉRIENCE EN 2025

Nombre d'événements significatifs (ES) déclarés par Orano Recyclage en 2025 :

- 28 événements significatifs pour la sûreté (25 en 2024), dont 1 de niveau 1 ;
- 9 événements significatifs pour la radioprotection (12 en 2024) ;
- 7 événements significatifs relatifs aux transports de matières radioactives (3 en 2024) ;
- 8 événements significatifs relatifs à la protection de l'environnement hors échelle (13 en 2024).

En terme de typologie, l'ASNR note la déclaration de plusieurs événements relatifs aux contrôles et essais périodiques.

APPRÉCIATION GÉNÉRALE 2025

En 2025, l'ASNR considère que les performances de l'établissement Orano Recyclage de La Hague sont satisfaisantes pour ce qui concerne la sûreté nucléaire, la radioprotection et la protection de l'environnement.

EVALUATION SYNTHÉTIQUE

L'ASNR considère que les résultats sont **satisfaisants** sur les thèmes suivants :

- l'adaptation du projet convergence au regard du retour d'expérience de ses 1ères phases et les mesures prises pour améliorer la sérénité en salles de conduite ;
- le respect des évaluations dosimétriques et la maîtrise des niveaux d'exposition ;
- les travaux de mise en conformité du barrage des Moulinets ;
- Le déroulement des travaux de construction des projets RBM3, de la fosse 60 de l'atelier E-EVLH et de l'extension de l'atelier ECC ;
- l'avancement des travaux d'identification des équipements à risques dans le cadre de la démarche Pérennité-Résilience ;
- les travaux de démantèlement, puis de déclassement des étages supérieurs de l'atelier MAPu en vue de leur de déconstruction.

EVALUATION SYNTHÉTIQUE

L'ASNR considère que **des améliorations ou une attention particulière doivent être apportées** pour les thèmes suivants :

- la gestion des inhibitions d'alarmes et des indisponibilités d'équipements ;
- la gestion des pièces de rechanges et de l'obsolescence associée ;
- la rigueur dans les opérations de contrôles périodiques ;
- la définition du référentiel et la traçabilité des travaux menés dans le cadre du programme Pérennité-résilience ;
- projets RCD :
 - silo 130 : fiabilisation des matériels de reprise ;
 - HAO : sécurisation du planning pour la livraison des équipements et respect de l'échéance mise en service de la cellule de reprise.

PRIORITÉ POUR L'ANNÉE 2026

Pour l'année 2026, l'ASNR retient en particulier les priorités suivantes :

- Gestion des arrêts pour exploitation et des redémarrages d'usines ;
- La suite du déploiement des nouveaux paniers dans les piscines (projet densification) ;
- Fin des travaux de substitution du halon dans les ateliers R4 et T4 ;
- Le déploiement de la démarche pérennité / résilience ;
- La maîtrise des planning des opérations de reprise et conditionnement des déchets anciens (silo 130, HAO et DFG) et de démantèlement ;
- La poursuite des travaux de dévoiements de caniveaux de 1ère génération.



ASNR

Autorité de
sûreté nucléaire
et de radioprotection